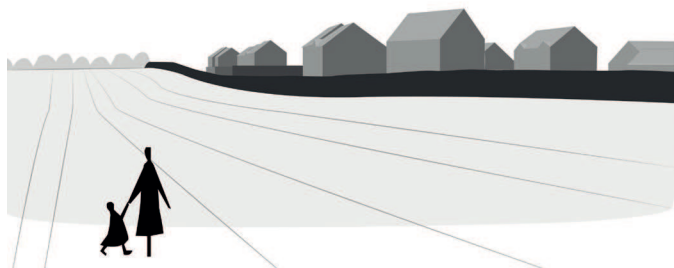


H1 Affirmer les limites des villes et villages en valorisant les espaces de transitions avec les cultures

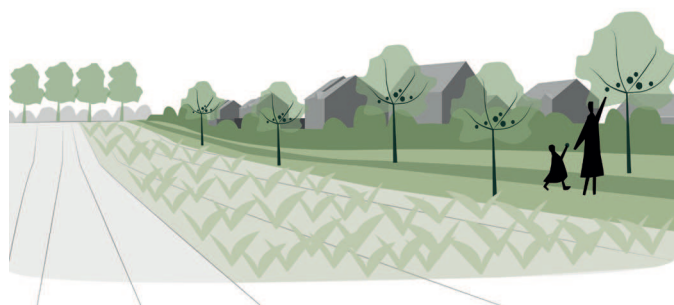
On dirait que les habitations et l'agriculture se tournent le dos ...



Constats

- Développement de l'urbanisation modifie le profil des villages qui étaient autrefois groupés autour de centres villageois entourés d'une ceinture vivrière
- Nouvelles constructions ayant peu de relations avec leur environnement
- Espaces de transition : premières perceptions des communes

On peut enfin faire le tour de village à l'abri des vents et en plus récolter quelques pommes en chemin !



Objectifs

- Mettre en valeur les entrées des villes et villages
- Préserver ou créer des structures paysagères ceinturant les "villages-bosquets"
- Aménager des espaces de transitions offrant de nouveaux usages mêlant loisirs et productions

Sites

- Abords des villages et zones de contact entre espaces habités, naturels et cultivés : entrée de ville de Melun (Nord avec la rue des 3 moulins et les quartiers à venir et Sud avec la passerelle de Mezereaux), RD 636 et ses abords à Rubelles, Plaine des Belles vues et RD 408 à Maincy, Saint Germain Laxis depuis l'A5, etc.
- Zone d'activités et artisanales de Vaux le Pénil, Blandy, Saint Germain Laxis, etc.

Principes d'actions

- **Préserver la lisibilité des entrées de villes** (ex : limitation affichages publicitaires, réseaux aériens, etc.)
- **Affirmer et marquer les entrées de ville par l'identité végétale** (ex : préservation des éléments paysagers identitaires existants : arbres isolés, valorisation de la trame viaire comme support d'expression de la nature en ville, etc.)
- **Limiter l'impact des zones d'activités et des zones artisanales en composant des transitions paysagères** (ex : confortation ou création de structures végétales en limite de zones inscrits au sein de la TVB, qualité des mobilités douces, sanctuarisation des limites au contact des terres agricoles, etc.)
- **Préserver les ceintures paysagères existantes des villages** (ex : fonds de jardins existants, etc.)
- **Développer des lisières vivantes aux usages diversifiés** (ex : chemins «tour de village» reliés aux sites d'intérêts avec des pratiques sociales, etc.)
- **Inciter les agriculteurs à adapter leurs pratiques et leurs modes de gestion au contact des zones habitées** (ex : diversification agricole sur les pourtours des villages, ouverture des fermes, etc.)

Bons exemples

- Plantations d'arbres en lisière agricole à Moisenay
- Chemin de la Pisserotte et espace de loisirs à Saint Méry
- Champ de foire à Blandy
- Féricy (Hors territoire)